

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**DU 6 JUILLET 2020, 19 H**

**10 – Sujets d'ouverture**

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 juillet 2020
- .02 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> juin 2020, à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 25 juin 2020, à 13 h
- .03 Point d'information des conseillers
- .04 Période de questions du public

**20 – Affaires contractuelles**

- .01 1207624006 Ratifier une modification à la convention de contribution financière de la SIDAC Promenade Masson révisant la répartition des fonds octroyés par l'Arrondissement en raison de l'évolution rapide de la situation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19
- .02 1200674003 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 150 000 \$ – Autoriser une contribution financière de 150 000 \$, pour une durée de trois ans, soit 50 000 \$ par année – Approuver un projet de convention de partenariat entre de l'Université du Québec à Montréal et la Ville de Montréal, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la Chaire de recherche sur la forêt urbaine (RPPA20-06072-GG)
- .03 1207884001 Autoriser une dépense totale de 141 453,74 \$, taxes incluses – Accorder un contrat au même montant à « Techvac environnement inc. », pour les services de nettoyage et vidange complète de puisards incluant le transport et la disposition des résidus pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie d'une durée de vingt-quatre (24) mois avec une (1) option de renouvellement de douze (12) mois – Appel d'offres public numéro RPPV20-06061-OP, 20-18107 lot numéro 3 (4 soumissionnaires)
- .04 1208476001 Autoriser une dépense totale de 410 403,26 \$ taxes incluses – Octroyer un contrat au même montant à «Trafic Innovation inc.» pour fourniture et livraison de délinéateurs flexibles (Bollards) pour les pistes cyclables et pour des projets qui seront réalisés en 2020 – Appel d'offres public numéro 20-18192 (2 soumissionnaires)
- .05 1203318001 Ratifier une convention de contribution financière avec l'organisme « La Maisonnette des parents » pour la réalisation du « Camp parents-enfants s'amusement (0-5 ans) » pour l'année 2020 – Octroyer une contribution financière de 1 200 \$ à même le budget de fonctionnement

- .06 1207699003 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « L'Anonyme U.I.M. » – Octroyer une contribution financière maximale de 34 897,88 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant, afin de soutenir la réalisation d'un projet d'information, de sensibilisation et d'intervention lié au respect des consignes sanitaires de la COVID-19 et de la sécurité urbaine en général sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la période de juin 2020 à octobre 2020, à même le budget de fonctionnement (RPPC20-06065-GG)
- .07 1208724002 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Festival des arts de ruelle » – Octroyer une contribution financière de 3 000 \$ afin de soutenir la réalisation de la quatrième édition du Festival des arts de ruelle – Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .08 1208724004 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Comptoir public » afin de soutenir la réalisation du projet Épigramme – Octroyer une contribution financière maximale de 3 840 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant, pour la période estivale 2020, à même le budget de fonctionnement
- .09 1208557002 Prolonger l'entente de gré à gré avec l'organisme « Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (Canadienne) – SPCA », aux fins d'exercice du contrôle animalier sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour une période d'un an à compter du 6 juin 2020 / RPPG17-03045-GG
- .10 1208682006 Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue des Habitations les II Volets pour une période additionnelle de deux (2) ans, à compter du 1<sup>er</sup> août 2020, des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 6240, avenue Christophe-Colomb, à Montréal, d'une superficie d'environ 65,03 m<sup>2</sup>, à des fins communautaires et de loisirs pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour une dépense totale de 23 489,30 \$ (exonéré de TPS et TVQ). Bâtiment 8069-001
- .11 1207928001 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus affecté - divers – Accorder une contribution financière de 88 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Société de développement communautaire de Montréal » (communément nommé Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) afin de réaliser les projets des milieux de vie de l'édition 2020 du programme Projets participatifs citoyens
- .12 1207911004 Autoriser une dépense totale de 122 192,67\$, taxes incluses – Octroyer un contrat de 111 084,25 \$, taxes incluses, à « Urbex Construction inc. », pour le projet d'aménagement de cinq ruelles vertes et la bonification de deux ruelles vertes existantes et autoriser une dépense totale à cette fin de 122 192,67 \$, taxes incluses, incluant les contingences de 11 108,42 \$, taxes incluses – Appel d'offres public RPPV20-05052-OP (4 soumissionnaires)
- .13 1203653003 Approuver dix conventions de contributions financières avec les organismes ci-après désignés pour la réalisation de camps de jour à l'été 2020 – Octroyer un soutien financier spécial non récurrent totalisant la somme maximale de 702 100 \$, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux – Autoriser un virement budgétaire du compte de surplus de gestion affecté – SST de 502 100 \$ vers le compte de surplus de gestion affecté - divers et un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté – divers de 702 100 \$ (RPPL20-06066-GG à RPPL20-06070-GG)
- .14 1203653004 Approuver deux conventions complémentaires aux Ententes régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux intervenues entre l'Arrondissement, le « Centre de services scolaire de Montréal » et la « Commission scolaire English-Montreal » (Annexe 1) qui en précise l'Article 7 (Entretien et modalités d'utilisation) pour la période des camps de jour de l'été 2020

- .15 1204243003 Autoriser une dépense de 89 429,85 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels, pour la réalisation d'une étude d'impacts sur la circulation, la sécurité et le stationnement dans le cadre d'un projet de réaménagement de la rue Molson, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph, conformément à l'entente-cadre RPPS19-11085-OP intervenue entre la Ville et la firme « FNX-INNOV INC. »
- .16 1208725001 Autoriser une dépense de 86 163,41 \$, taxes incluses – Octroyer un contrat au même montant à l'entreprise « Expertise Sports Design LG inc. », pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie afin de réaménager les trois terrains de balle au parc du Pélican – Approbation d'un projet de convention à cette fin

### **30 – Administration et finances**

- .01 1203879007 Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1er au 31 mai 2020, des listes des bons de commande approuvés, des listes des demandes de paiement pour la période comptable du 2 au 29 mai 2020 et des listes des virements de crédits pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020 en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA-23)
- .02 1200717005 Prendre acte du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .03 1197174004 Autoriser, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec*, le Service de la culture de la Ville de Montréal à tenir un concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art public au parc de l'Ukraine dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en collaboration avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement – Autoriser une dépense approximative de 120 464,34 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'œuvre d'art incluant les contingences et dépenses générales du projet – Autoriser un virement du Fonds de réserve parcs et terrains de jeux de l'arrondissement (RPPL19-09071-GG)
- .04 1203879006 Autoriser un virement de crédits de 500 000 \$ du compte de surplus de gestion affecté - Divers, pour la création d'un fonds COVID-19 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .05 1204646005 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 87 000 \$, pour le financement de deux postes d'agents du cadre bâti temporaires, jusqu'au 31 décembre 2020 à la Direction du développement du territoire et des études techniques
- .06 1200674004 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté-divers au montant de 191 400 \$ pour le financement de postes temporaires d'employés cols bleus pour l'entretien des parcs de l'arrondissement Rosemont–La Petite Patrie
- .07 1200717003 Répartir la somme de 2 442 200 \$ et autoriser les virements de crédits provenant du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement, conformément à la politique approuvée par le conseil municipal
- .08 1200717006 Autoriser un virement budgétaire de 80 000 \$ en provenance du compte de surplus pour le financement des communications entourant la Vision Vélo

- .09 1207522003 Prendre connaissance des clauses du projet de convention d'aide financière pour la réalisation du projet de construction de saillies de trottoir végétalisées drainantes à diverses intersections de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, gestion de l'actif et normalisation de la démarche déposé au Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source

#### 40 – Réglementation

- .01 1204814002 Édicter une ordonnance, en vertu du *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement* (5984, modifié), exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 6815, rue de la Roche, de l'obligation de fournir quatre unités de stationnement – Fonds de compensation de 40 000 \$
- .02 1207699004 Édicter quatre ordonnances – Programmation d'événements publics : « Marché Molson », « Fruixi – Rosemont » et « Marché engagés du CRACPP »
- .03 1200284008 Édicter une ordonnance en vertu du Règlement sur les tarifs (Exercice 2020) (RCA-151) afin de modifier les tarifs relatifs aux permis de cafés-terrasses
- .04 1204543001 Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (RCA-5), une dérogation mineure à l'article 47 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite- Patrie (01-279), relativement au mode d'implantation d'un bâtiment dans le cadre du morcellement du lot du bâtiment situé au 6310, 24<sup>e</sup> Avenue – Demande de permis 3001917415
- .05 1203823005 Adopter, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-148), un second projet de résolution autorisant la construction d'un stationnement étagé au 5000, rue Bélanger - Institut de Cardiologie de Montréal (ICM)
- .06 1203823007 Donner avis de motion et présenter un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) »
- .07 1200284006 Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1) à l'endroit du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie » afin d'autoriser le jeu libre dans certaines rues
- .08 1204814001 Pour la demande d'usage conditionnel relative au bâtiment situé au 2900, boulevard Rosemont, remplacer la possibilité pour toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil relativement à la demande d'autorisation d'un usage conditionnel (article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1), par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, le tout conformément à *l'arrêté ministériel* 2020-033 en date du 7 mai 2020
- .09 1202614005 Pour la demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au 5290, 16<sup>e</sup> Avenue, remplacer la possibilité pour toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil relativement à la demande (article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, le tout conformément à *l'arrêté ministériel* 2020-033 du 7 mai 2020

- .10 1205365004 Pour la demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au 292, rue Jean-Talon Est, remplacer la possibilité pour toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil relativement à la demande (article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, le tout conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 en date du 7 mai 2020
- .11 1202614002 Pour la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant le bâtiment situé au 6545, rue Clark et autorisant l'atteinte d'une hauteur de 9 mètres et la construction d'un deuxième étage sans retrait, remplacer l'assemblée publique de consultation prescrite par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (article 125. RLRQ, c. A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, le tout conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020
- .12 1202614006 Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec*, que l'arrondissement poursuive jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2020 la gestion des aménagements temporaires sur les rues Beaubien, Masson et Rachel, l'avenue Christophe-Colomb et le boulevard Saint-Laurent, en vue de maintenir les mesures de distanciation physique associées à la COVID-19
- .13 1203823008 Approuver les plans en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279)* – Construire un bâtiment de trois étages, 5 logements et 1 espace commercial - Bâtiment situé au 2651, rue Beaubien Est – Demande de permis 3001498416

Le secrétaire d'arrondissement